

Finlande: le revenu minimum citoyen testé... a minima

La Libre ABONNÉS - SLIM ALLAGUI, CORRESPONDANT EN EUROPE DU NORD, & GILLES TOUSSAINT - 09 août 2015

Lancée dans les années 90, l'idée d'instaurer un revenu minimum citoyen en Finlande, est-elle en passe de devenir réalité ? Le parti centriste, qui dirige la coalition de centre-droit issue des élections d'avril dernier, a en tout cas inscrit ce projet dans le programme gouvernemental présenté il y a quelques semaines.

Cette référence reste toutefois discrète - quatre lignes à peine dans un document de plusieurs pages - et l'on ignore encore la manière dont cette expérience pilote, chère au Premier ministre Juha Sippilä, pourrait être mise en œuvre. Si elle voit le jour, elle fera de la Finlande le premier pays européen à introduire une allocation de base universelle, censée aider à lutter contre la pauvreté en permettant à tout citoyen de vivre dignement. On n'y est pas encore : le dossier divise en effet les partis politiques et est qualifié de casse-tête par les juristes et les analystes.

Le volontarisme de Juha Sippilä

La question est vitale pour le parti centriste, le premier du Parlement (près de 25 % des voix), qui l'a défendue à plusieurs reprises ces 25 dernières années. En septembre dernier, le président du parti, Juha Sippilä, avait proposé d'expérimenter ce concept dans les régions rurales et urbaines fortement touchées par le chômage, tout en constatant qu'il *"n'existait pas de volonté politique pour le mettre en pratique"*. Qu'à cela ne tienne, à ses yeux la situation économique du pays, frappé par la récession, est si *"grave que nous devons avoir le courage d'expérimenter d'autres voies"*.

Mais la volonté politique existe-t-elle aujourd'hui ? Soutenue par une large majorité de Finlandais, et notamment par l'extrême gauche et les Verts, cette idée est contestée par l'opposition sociale-démocrate qui y voit une chimère. Celle-ci juge pareille politique trop coûteuse à financer, surtout en ces temps de crise. Les syndicats dénoncent également ce projet, craignant que ce revenu social garanti ne remplace tout simplement les transferts sociaux et n'incite à se détourner du travail. Aux yeux de ces détracteurs, il n'est en tout cas pas question d'offrir un revenu de base pour tous, sans conditions, que ce soit 500 ou 1 000 euros par mois. Et du côté des autres formations politiques membres de la coalition gouvernementale - le parti conservateur et le parti populiste des "Vrais Finlandais" -, on ne cache pas un certain scepticisme. Ce projet *"ne fait pas partie des priorités"* du gouvernement, affirment-ils.

De nombreux doutes

Sur son site Internet, le président du Mouvement finlandais pour un revenu de base (BIEN), Otto Lehto, estime qu'il *"y a peu de chance que le gouvernement expérimente un pur revenu inconditionnel, car plusieurs députés sont favorables à un revenu de base non universel, mais assorti de conditions de recherche d'emplois et de ressources"*.

Pour Vesa Vihriala, directeur de l'Institut de recherches économiques (Etila), on devrait néanmoins assister à *"une sorte d'expérimentation d'un modèle de revenu de base"*. Mais *"la manière dont elle va être organisée reste peu claire. Et il ne sera facile de réajuster les bénéfices sociaux et les impôts des individus qui y participeraient"*, explique-t-il à *"La Libre Belgique"*.

Selon M. Vihriala, *"beaucoup de gens sont sceptiques quant à l'idée de remplacer la myriade d'aides sociales par un seul simple revenu de base"*, car ils ne croient pas *"à la faisabilité financière d'un tel système"*. *"Il est néanmoins bon de faire des expériences qui, si elles sont bien menées, peuvent servir à d'autres pays"*, estime-t-il, jugeant toutefois *"qu'un changement d'ampleur des mécanismes de soutien aux citoyens n'est pas pour tout de suite"*.

De leur côté, certains juristes estiment qu'il sera très difficile de réaliser cette expérience car il faut s'assurer au préalable que les personnes impliquées ne perdent pas les aides sociales auxquelles elles ont droit et, par souci d'équité, que celles-ci ne soient pas mieux traitées que les autres citoyens finlandais.

"Le revenu universel finira par s'imposer"

Economiste et président du CPAS de la Ville de Namur depuis bientôt dix ans, Philippe Defeyt est de longue date un chaud partisan du revenu de base universel.

Quels sont les arguments qui plaident pour la mise en place d'un tel mécanisme ?

Il est plus nécessaire que jamais pour plusieurs raisons. D'abord, parce que notre système de redistribution des revenus est devenu illisible et comporte plein d'effets pervers. Ensuite, parce qu'il faut en finir avec les contrôles sur les choix privés des gens; en ce qui concerne la cohabitation des chômeurs, par exemple. Par ailleurs, au fur et à mesure que nos sociétés se développent, il y a une immense aspiration d'énormément de citoyens à pouvoir mener à bien des activités librement choisies : s'occuper de ses enfants, mener des activités militantes ou artistiques... Enfin, il faut se rendre compte que le plein emploi n'est plus un objectif atteignable dans un délai socialement et humainement raisonnable. Il est plus que probable que les progrès technologiques qui sont en train d'émerger - la robotisation notamment - vont réduire le volume total d'emplois disponibles. Et tant mieux si, demain, on peut remplacer certaines activités pénibles, peu valorisantes et mal payées, par du travail automatisé. Pour toutes ces raisons, je pense que l'allocation universelle finira par s'imposer d'elle-même.

Quel montant serait à la fois satisfaisant pour les bénéficiaires et payable du point de vue des finances publiques ?

Il existe deux grands courants de pensée par rapport à ce montant. Il y a ceux qui estiment qu'il doit être suffisant pour que toute personne qui ne souhaiterait plus travailler puisse avoir un niveau de vie correct. Et un autre, dont je fais partie, qui

considère que, même à un niveau modeste, une allocation universelle, si elle est vraiment inconditionnelle, peut déjà modifier fondamentalement le comportement des gens sur l'arbitrage entre le temps consacré au travail et celui consacré à des activités librement choisies.

Le montant que j'ai en tête s'élève, en gros à 500 ou 600 € par mois, avec bien sûr un mécanisme d'indexation et la sanctuarisation des soins de santé. Pourquoi ce chiffre ? Multipliée par deux, cette allocation correspond en fait au "taux ménage" du revenu d'intégration, qui est aujourd'hui de 1 098 €. A mes yeux, ce serait déjà un pas énorme. Grosso modo, un montant de 500 euros par mois correspond pour beaucoup de citoyens à quelque chose qui se situe entre un tiers et un quart de leur revenu disponible. Autrement dit, avec ce montant, toute personne pourrait déjà réduire son temps de travail d'un quart sans réduire son niveau de vie.

Mais comment le finance-t-on ?

En 2015, cela représenterait 15 % du PIB. Cela veut dire que c'est quelque chose de l'ordre du possible et du raisonnable. Il faut évidemment avoir une vision très large du financement de cette allocation. On peut bien sûr récupérer une partie des allocations de chômage, des pensions... Et, dès lors que chaque citoyen adulte bénéficie d'une allocation universelle de l'ordre de 6 000 à 7 000 € par an, il n'y a plus besoin de réduction fiscale sur la première tranche d'impôts comme c'est le cas actuellement. Idem pour les avantages fiscaux accordés pour une personne à charge. Si tout le monde dans un ménage a droit à une allocation universelle, cette notion disparaît.

On peut donner d'autres exemples. Beaucoup de chômeurs gagnent moins de 500 €/mois. Dans le nouveau système, ils auraient l'allocation universelle et disparaîtraient des statistiques de l'Onem. Au passage, cela permet d'économiser du travail administratif et donc de faire des économies en termes de fonctionnaires.

Le droit au chômage demeurerait en place en complément à l'allocation si celle-ci est d'un niveau inférieur ?

Oui. Ou si l'on prend le cas d'un pensionné isolé, la pension serait constituée d'un socle de 500 ou 600 € et évidemment d'un complément qui sera fonction des revenus qu'il a gagné pendant sa carrière.

Que répondez-vous à ceux qui critiquent cette proposition ? Le président de la FGTB estime que cela signifierait la fin de la concertation sociale (*lire ci-dessous*)...

Je partage la volonté de M. Goblet d'avoir une véritable protection sociale et un véritable Etat-providence, mais sa vision est un peu archaïque. Notre Sécu est encore basée sur des réalités d'après-guerre qui ont disparu. Avant, les gens étaient mariés à vie et domiciliés où ils habitaient, tout le monde dans le ménage avait le même statut... Mais tout ce schéma est en train de sauter à une vitesse exponentielle. Et donc, je pense que ce serait une erreur de vouloir maintenir une Sécu basée sur une société qui n'existe plus.

Quant au risque de voir les travailleurs se détourner des métiers merdiques, plusieurs options s'offrent à nous. On peut automatiser ces travaux ou augmenter les salaires

de ceux qui doivent s'en charger. Mais on pourrait aussi imaginer de conditionner l'allocation universelle à un service civil obligatoire pour tous, qui serait l'occasion de partager ces tâches. C'est le seul point pour lequel on peut, à mes yeux, discuter d'une forme de conditionnalité.

Les principales critiques

Séduisante sur papier, l'idée d'allouer un revenu universel de base à chaque citoyen compte des partisans et des détracteurs des deux côtés de l'échiquier politique. Relancé par le projet prêté au gouvernement finlandais, le débat a ainsi soulevé plusieurs critiques dans les médias belges ces derniers jours.

La première d'entre elles, avancée notamment par l'économiste Paul De Grauwe, concerne le coût de cette mesure. "*Impayable*", tranche-t-il, estimant qu'attribuer une allocation de 1 000 €/mois à chaque adulte en Belgique nécessiterait d'y consacrer 25 % du PIB. Un montant très conséquent, donc, qui à ses yeux ne pourrait être compensé par les économies réalisées par ailleurs. La deuxième critique, entendue dans les rangs syndicaux et académiques, porte sur le risque de voir sacrifier les services publics et la sécurité sociale pour mettre en place ce revenu universel. Pour le secrétaire général de la FGTB, Marc Goblet, cela signifierait rien de moins que "*la fin de la concertation sociale*". D'autres encore considèrent que, contrairement à l'objectif poursuivi, ce système pourrait, selon les modalités de sa mise en œuvre, aboutir à un accroissement des inégalités ou encore rendre plus difficile le recrutement de travailleurs pour les fonctions pénibles, traditionnellement mal rémunérées.

Ne pas confondre

Alors que le revenu universel consiste à verser de façon inconditionnelle une allocation de base mensuelle à tous les citoyens d'un pays, une autre formule de redistribution fut proposée par l'économiste libéral Milton Friedman à la fin des années soixante : l'impôt négatif. Dans ce cas de figure, l'Etat alloue une aide - sous la forme d'un crédit d'impôt - aux individus percevant des revenus en deçà d'un certain seuil, afin de leur offrir un niveau de vie plus "correct". "*Dans la situation actuelle, c'est aussi une bonne idée, mais il s'agit plutôt d'un mécanisme compensatoire en contrepartie du fait qu'un individu doit accepter un emploi faiblement rémunéré*", explique Philippe Defeyt.

Après Utrecht, Tilbourg : le revenu de base se répand dans plusieurs villes de Hollande

Aux Pays-Bas, la ville d'Utrecht a fait des émules avec son revenu de base. Plusieurs autres villes du pays ont en effet annoncé qu'elles allaient aussi lancer un essai de versement d'un revenu de base inconditionnel à un groupe de citoyens sélectionnés, comme Tilbourg. Les villes de Groningue, Maastricht, Gouda, Enschede, Nimègue et Wageningue, ont indiqué qu'elles envisageaient également de la mettre en place.

Une étude récente menée dans 18 pays européens a conclu que les avantages sociaux importants incitent les gens à travailler plus, et non pas moins, comme l'affirment certains détracteurs du revenu de base.

“Nous voulons découvrir si, lorsque l'on fait confiance aux gens, en leur donnant un revenu de base sans règle ni obligation, donc inconditionnellement, ils font ce qu'il faut de leur côté”, a expliqué Ralf Embrechts, Directeur de l'Association de Développement Social de Tilbourg dans un email adressé au magazine en ligne Quartz.

Si sa ville obtient le feu vert du gouvernement néerlandais, elle versera à partir du mois de janvier prochain un revenu à un groupe de 250 personnes déjà bénéficiaires d'aides sociales. A Utrecht, les versements se répartissent dans un éventail allant de 900 euros pour un adulte vivant seul, à 1300 euros pour un couple.

Les bénéficiaires n'auront aucune obligation à remplir, en particulier, ils ne seront soumis à aucune contrainte en matière de recherche d'emploi, et n'encourront pas les sanctions prévues par la loi hollandaise s'ils décident de renoncer à ces recherches.

Ce n'est pas la première fois qu'un pays mène une expérience de revenu de base, et ce type d'expérience a déjà été mené dans plusieurs pays, notamment en Inde, au Malawi et au Canada. Dans ce dernier pays, c'est une ville du Manitoba, Dolphin, qui avait mis en place le Mincome program entre 1974 et 1979. Dans le cadre de ce programme, toute la population recevait une aide déterminée par les revenus de chacun.

Récemment, on a appris que la Finlande avait elle-même l'intention d'introduire un projet pilote de versement d'un revenu de base inconditionnel, ce qui ferait d'elle le premier pays européen à mettre en place ce type de mesure.

La ville d'Utrecht va tester le versement d'un revenu de base

Express.be - AUDREY DUPERRON · 14 JUIL. 2015

Certaines catégories de la population de la ville hollandaise d'Utrecht pourraient recevoir un « revenu de base » dès janvier 2016 dans le cadre d'une expérience,

affirme le magazine Quartz.

Cette expérience est menée par la mairie de la ville, en partenariat avec l'Université d'Utrecht, sur une population totale de près de 300 personnes déjà récipiendaires d'aides sociales. Plusieurs groupes de personnes, auxquels seront appliqués des régimes distincts, seront constitués dans le cadre de cette expérience.

Chaque mois, une cinquantaine de personnes recevra effectivement le revenu de base inconditionnel qui s'établira entre 900 euros pour un adulte seul, et 1.300 euros pour un couple. Ces personnes ne seront soumises à aucun règlement, ce qui signifie qu'elles continueront de percevoir ce revenu de base dans l'hypothèse où elles auraient retrouvé un emploi, ou une autre source de revenus.

Dans les autres groupes, les règles de perception du revenu de base différeront. L'un d'entre eux sera même un groupe témoin, et ses membres devront suivre les règles actuelles d'attribution des indemnités sociales pour percevoir une aide financière.

Le but de cette expérience est de déterminer s'il est nécessaire de contrôler et de sanctionner les bénéficiaires des aides publiques.

Ce n'est pas la première fois qu'un pays mène une expérience de revenu de base, et ce type d'expérience a déjà été mené dans plusieurs pays, notamment en Inde, au Malawi et au Canada. Dans ce dernier pays, c'est une ville du Manitoba, Dolphin, qui avait mis en place le Mincome program entre 1974 et 1979. Dans le cadre de ce programme, toute la population recevait une aide déterminée par les revenus de chacun.

Dans son rapport de 2011, « The town with no poverty » ('la ville sans pauvreté'), Evelyn L. Forget, une économiste de l'Université de Manitoba, avait constaté que cette expérience avait permis de réduire la pauvreté et de résoudre certains problèmes.

Comme les détracteurs du revenu de base l'affirment, le nombre d'heures travaillées avaient chuté parmi la population, en particulier du fait des jeunes gens, qui avaient profité de ce viatique pour poursuivre leurs études, ou de femmes qui avaient préféré rester à la maison pour élever leurs enfants.

Les participants étaient moins susceptibles d'aller à l'hôpital, et les centres psychiatriques ont constaté une baisse des cas de maladies mentales, ce qui avait contribué à réduire les coûts pour la communauté.

Récemment, on a appris que la Finlande avait elle-même l'intention d'introduire un projet pilote de versement d'un revenu de base inconditionnel, ce qui ferait d'elle le premier pays européen à mettre en place ce type de mesure.